

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVARD, MILON, libraires. Les Abonnements et les Annonces sont pris, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.
8 heures 30 minut. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 50 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 49 — — Omnibus.
5 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — Poste.
Départs de Saumur pour Tours.
3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements de mandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La question relative à la délimitation des frontières entre la France et l'Espagne vient d'être en partie résolue. Les commissaires des deux puissances sont tombés d'accord sur tous les points en litige, et nous croyons savoir que les deux gouvernements ont donné leur adhésion à l'arrangement proposé. La délimitation porte sur la partie des frontières qui, du côté de la France, tient aux départements des Basses et Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne, et, du côté de l'Espagne, aux provinces de Guipuscoa et de Lérida. La partie qui concerne les Pyrénées-Orientales sera réglée dans une prochaine conférence. (Pays.)

Le traité conclu entre la France et l'Espagne, au sujet de la dette de 1823, est, dans ce moment, soumis au cortès espagnols. La commission, dans son rapport, conclut à l'adoption du traité, et on ne met pas en doute l'approbation des cortès.

On mande de Madrid, le 24 avril :

La vente des biens du clergé commencée se continuera.

Les troupes espagnoles évacueront Tétouan à la fin de ce mois.

Le sénat discute l'actif du budget pour 1863.

La Gazette de l'Etoile de Berlin dit que les bruits répandus relativement à la retraite prochaine des membres du cabinet actuel sont entièrement controuvés.

Les dernières correspondances de Buenos-Ayres allant jusqu'au 15 mars ne laissent plus de doute sur la pacification des partis dans la république Argentine. Mitre est maître absolu de la situation, en vertu des pouvoirs que lui a délégués le congrès. On croit toujours qu'il choisira Buenos-Ayres pour capitale de la république.

La chose essentielle à constater, pour le moment, c'est que les affaires ont repris leur cours ordinaire dans ce pays, où la France a des intérêts commerciaux considérables à sauvegarder.

La prise de l'île n° 10 par les fédéraux n'a pas toute l'importance qu'on lui avait attribuée d'abord. Les confédérés n'ont nullement cherché à opposer une résistance sérieuse aux forces supérieures de leurs adversaires. L'île n° 10 était condamnée d'avance, elle devait forcément leur échapper, et ils s'y attendaient depuis longtemps; ils ne la considéraient que comme un obstacle passager à la marche du général Mac-Clellan, et qu'il fallait défendre pour gagner du temps et concentrer toutes leurs troupes.

Les correspondances de la Nouvelle-Orléans disent que la population s'attend chaque jour à l'attaque des fédéraux et que l'on ne croit pas à la possibilité d'une résistance efficace. Les fortifications ne sont pas en état d'arrêter longtemps l'ennemi. Elles se composent de 3 petits forts armés de 7 canons de petit calibre.

On a construit sept chaloupes canonnières dont trois blindées avec des plaques de fer et quatre avec des rails rivés comme l'armure du Monitor. Ces quatre derniers bâtiments peuvent lutter avec les canonnières de l'escadre fédérale, mais les trois autres sont trop faibles et l'artillerie percera facilement leurs bordages.

Il est donc probable que d'ici à quelques semaines le drapeau fédéral flottera sur les murs de la Nouvelle-Orléans. C'est alors que se présenteront toutes les difficultés de la question américaine. Pour les fédéraux la victoire sera sans doute plus embarrassante que la guerre. (Pays.)

Plusieurs journaux ont annoncé que l'escadre française de la Méditerranée devait accompagner le roi Victor-Emmanuel à Naples.

Jusqu'à présent aucune dépêche de source authentique n'est venue confirmer l'exactitude de cette nouvelle.

L'escadre italienne est arrivée à Livourne le 23 avec le roi Victor-Emmanuel. S. M. devait s'embarquer le lendemain dans la soirée pour Naples, où elle arrivera samedi matin.

La Correspondance italienne annonce que les escadres française et anglaise qui doivent escorter le roi se réuniront à Livourne où le roi est ar-

rivé et où il a été accueilli avec enthousiasme. S. M. est ensuite partie pour Florence.

On annonce que l'assemblée générale des actionnaires de la Banque nationale a accordé au conseil supérieur l'autorisation de traiter avec le gouvernement au sujet de l'entreprise des monnaies qui serait confiée à la Banque, et pour modifications à introduire dans ses statuts. Il s'agirait d'élever le capital de cet établissement de 40 à 100 millions, au moyen d'une nouvelle émission d'actions. — Havas.

Le Pape vient d'adresser aux évêques de l'Orient une encyclique, dans laquelle il établit que la primauté du siège de saint Pierre et la différence des rites religieux ne sont pas contraires à l'Eglise catholique. Le Saint-Père annonce qu'il a fondé une congrégation de propagande spécialement consacrée aux églises d'Orient. Sa Sainteté demande aux évêques un rapport détaillé sur l'état de leurs diocèses. Le Pape exprime en outre le désir d'embrasser à Rome les évêques d'Orient à l'occasion de la canonisation des martyrs du Japon.

Mercredi à trois heures, le Saint-Père est parti pour Porto-d'Anzio. A l'embarcadère du chemin de fer, il a été accueilli par de nombreuses acclamations. — Havas.

Le paquebot du Levant a apporté à Marseille, le 23 avril, des lettres d'Athènes du 18 avril. Un grand nombre de familles de Nauplie s'étaient embarquées pour Spezzia, Hydra, Paros et Egine.

Les insurgés avaient demandé un nouvel armistice jusqu'au 22, mais on croyait que la reddition aurait lieu avant cette époque.

Les révoltés sont divisés en trois camps : Zimbracani avec la majeure partie de ses partisans ont l'intention de quitter la Grèce; Arlenis, avec quatre officiers, propose de se rendre à discrétion; Grivas et trois autres officiers persistent au contraire à ne pas rendre le fort Palamède. Les insurgés qui veulent quitter la Grèce ont demandé un bâtiment anglais soit mis à leur disposition.

Le gouvernement consent à la création d'une

FAMILLETON

AZOR ET NOIROT.

(Suite et fin.)

VI. — COUP DE PATTE.

— Quoi !... pas encore de retour ! et neuf heures sonnent ! disait l'oncle Marcel à la femme de chambre d'Emilie. Que fait ma nièce ?...

— Madame pleure toutes les larmes de ses yeux ; elle prie pour sa petite fille !... Elle s'inquiète pour monsieur lui-même... Nous lui avons bien caché jusqu'ici la terrible nouvelle, mais elle en a le pressentiment !... Elle regrette que monsieur soit parti !...

— Mon Dieu !... murmura l'oncle Marcel, préservez-vous d'un second malheur !...

L'ancien militaire était resté dans l'antichambre ; il n'osait pénétrer chez Emilie, il se proposait d'attendre auparavant le retour de Théodore ; mais le marteau de la mai-on retentit lourdement. Emilie se précipita dans l'antichambre, elle s'arrêta palpitante dans les bras de l'oncle Marcel :

— C'est lui !... c'est lui !... enfin !... s'écria-t-elle en tremblant.

La bonne avait ouvert la porte.

Ce fut maître Philogone du Panclaud qui parut, escorté de tante Barbe, d'Azor, de la cousine Saint-Magloire et de la vertueuse Mirocline.

A leur aspect, l'oncle Marcel ne réprima point un juron formidable. Azor aboya, tante Barbe prit la parole :

— Ma chère Emilie, dit-elle, nous venons tous prendre part à votre affliction, comme de parents dévoués et sensibles.

L'oncle Marcel foudroya d'un regard l'imprudente bavarde; Azor fut sur le point de mordre l'oncle Marcel. Emilie poussa un cri affreux et s'évanouit.

— Voulez-vous donc la tuer ? s'écria le vieux chef d'escadron tandis que l'on s'empresait autour de M^{lle} Séverin.

Cette scène durait encore, quand le marteau ébranla la maison pour la seconde fois; une carriole s'arrêtait devant la porte; la voix de Théodore Séverin retentissait; il accourait ivre de joie.

— Sauvée ! disait Théodore avec transport; il alla embrasser sa malheureuse femme en criant : Je ramène Marie !... sauvée de l'inondation.

— Sauvée !... sauvée !... répéta l'oncle Marcel. M^{lle} Séverin rouvrit les yeux pour pleurer de bonheur.

— Ah ! l'heureuse nouvelle !... dit la sentimentale Mirocline.

— Quel touchant tableau !... ajouta sa mère.

— J'en suis attendri, ma foi ! murmurait Philogone devenu jaune comme un coing, en faisant le gracieux aparté suivant : — Du diable si j'épouse jamais ce laid-eron rouge et sans dot de Mirocline !...

La tante Barbe oublia un instant son Azor pour observer le dépit de sa cousine Saint-Magloire.

Cependant la petite Marie était déjà sur le cœur de sa mère, et le docteur Séverin remplissait un devoir de reconnaissance en aidant Matthias et Marianne à porter Lambert sur un matelas provisoirement placé au beau milieu de la salle.

La mère Véziau bénissait le docteur, qui lui avait juré que Lambert vivrait.

Théodore Séverin n'avait pas voulu que le malheureux enfant restât plus longtemps dans une cabane exposée à toutes les intempéries de la saison. Il avait exigé que Matthias se procurât sur le champ une carriole. La veuve Véziau et son fils trouvaient ainsi un asile hospitalier dans la famille de la petite Marie.

Pendant des explications nécessaires que les collatéraux écoutèrent avec une triste avidité ! que l'oncle Marcel écouta avec une profonde émotion, Azor avisa

garde nationale ; les chambres grecques doivent se réunir dans le courant de la semaine prochaine en session extraordinaire. En outre du projet sur la garde nationale, les chambres s'occupent de l'établissement d'une organisation intérieure plus conforme aux besoins du pays qui ont été consacrés par l'expérience et en vue des événements qui semblent se préparer en Orient. — Havas.

Les nouvelles de Constantinople, sont du 16 avril. — Le sultan est parti pour Imid et Ghemley où sont les chantiers maritimes, il se rendra à Brousse et à Smyrne, accompagné du grand-vizir et des ministres de la marine et de la guerre.

Les instructions envoyées à Omer pacha, en vue d'un ultimatum à adresser au prince Nicolas de Montenegro ont été communiquées aux puissances.

Omer-Pacha étant indisposé, Dervich-pacha a dû prendre la direction des opérations militaires. Si l'ultimatum est repoussé par le Montenegro, les hostilités ne commenceront qu'après l'arrivée des renforts et des munitions qui ont été envoyés sur trois frégates. La Serbie est agitée, mais on ne craint pas cependant qu'elle s'allie au Montenegro.

Le *Levant-Herald* dit que l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse approuvent la circulaire envoyée par Aali-Pacha, ministre des affaires étrangères, en date du 5 mars, mais que la France et la Russie sont d'une opinion différente.

Les 30,000 Bulgares de Pouchouk, en Roumélie, qui avaient demandé à se réunir à l'Eglise romaine ont été autorisés à s'organiser. Le légat apostolique, le primat arménien, l'archevêque grec-uni et l'administrateur de l'Eglise bulgare ont signé en commun un appel au monde catholique en faveur de l'Eglise bulgare et grecque qui se réunit à celle de Rome.

Les nouvelles du Caucase disent qu'il s'est produit un soulèvement général des Tcherkesses contre les Russes. — Havas.

D'après de récentes nouvelles du Maroc, des troubles graves auraient éclaté dans l'ouest de l'empire et leur développement aurait été dû, en partie, aux menées d'un homme obscur, mais que les circonstances auraient servi au delà de ses espérances. Cet homme, du nom de Si-Djilali, sorti d'une localité voisine de la route d'Alcassar à Fez, se serait acquis rapidement une grande influence sur les populations qu'il aurait amenées bientôt à lui attribuer le don des miracles. Il aurait pu réunir autour de lui un nombre considérable d'adhérents et agiter tout le pays du Gharb, après en avoir tué un des chefs principaux. Son attitude serait devenue menaçante pour la cour de Fez, lorsqu'il aurait été massacré avec plusieurs de ses partisans dans la Koubba de Mouley-Idriss, où l'auraient habilement attiré les héritiers de ce marabout, jaloux de l'ascendant religieux qu'il exerçait sur les esprits.

L'empereur Si-Mohamed aurait appris à Rabat la nouvelle de sa mort et il en aurait conçu une satisfaction tellement vive, que, par son ordre, le canon aurait été tiré et les marchés pavés comme aux jours de fête ; et il aurait envoyé en même temps son frère Rechid dans le Gharb, avec deux canons et 1,500 réguliers pour y rétablir l'ordre. — Havas.

L'Annuaire militaire pour 1862 renferme des renseignements curieux au point de vue de la statistique.

Au commencement de cette année l'armée active comptait :

État-major général : 11 maréchaux, 95 généraux de division et 161 généraux de brigade.

État-major : 59 colonels ; 35 lieutenants-colonels, 109 chefs d'escadron, 299 capitaines et 98 lieutenants.

Gendarmerie : 21 colonels, 11 lieutenants-colonels, 106 chefs d'escadron, 313 capitaines, et 368 lieutenants et sous lieutenants.

Infanterie : 119 colonels, 121 lieutenants-colonels, 513 chefs de bataillon et majors, 3,749 capitaines, 6,329 lieutenants et sous-lieutenants.

Cavalerie : 66 colonels, 66 lieutenants-colonels, 280 chefs d'escadron, 1,175 capitaines, 2058 lieutenants et sous-lieutenants.

Artillerie : 56 colonels, 61 lieutenants-colonels, 226 chefs d'escadron ; 751 capitaines, 557 lieutenants et sous-lieutenants.

Train d'artillerie : 1 lieutenant-colonel, 7 chefs d'escadron, 51 capitaines, 51 lieutenants et sous-lieutenants.

Génie : 34 colonels, 35 lieutenants-colonels, 126 chefs de bataillon, 387 capitaines et 157 lieutenants et sous-lieutenants.

Train des équipages : 1 lieutenant-colonel, 9 chefs d'escadron, 87 capitaines, 200 lieutenants et sous-lieutenants.

En outre, l'intendance compte 257 fonctionnaires : 350 employés pour les hôpitaux, 80 pour le service de l'habillement, 400 pour celui des subsistances, 400 pour les bureaux de l'intendance, et 72 pour la justice militaire.

Le service médical est fait par 1,306 officiers de santé : 1,147 médecins et 159 pharmaciens.

Enfin, il y a 585 vétérinaires, 40 interprètes pour l'armée d'Afrique, 567 employés pour l'artillerie et 584 pour le génie.

Près de la moitié de ces officiers fonctionnaires appartiennent à l'ordre de la Légion-d'Honneur :

Dans l'état-major général, cadre d'activité, on compte, en dehors des maréchaux, 7 généraux de division décorés de la médaille militaire, 15 grand-croix, 59 grands-officiers et 50 commandeurs ;

Parmi les généraux de brigade 6 portent la grand-croix et 17 la simple croix d'officier. Tous les autres sont commandeurs.

Parmi les capitaines, il y en a 93, décorés exceptionnellement de la croix d'officier (13 dans l'état-major, 51 dans l'infanterie, 6 dans la cavalerie, 10 dans l'artillerie et 3 dans le train) ; 25, malgré la récente création de la médaille militaire exclusivement destinée aux sous-officiers, portent cette marque distinctive.

Pour donner une idée générale de la situation de l'avancement, il suffira de consigner ici la date d'ancienneté des têtes de colonne dans chaque arme pour le grade de capitaine :

Génie : 14 mai 1845, 18 ans et 11 mois ; artillerie : 25 janvier 1846, 16 ans, 2 mois ; état-major : 11 mars 1847, 15 ans, 2 mois ; infanterie : 7 août 1847, 14 ans, 6 mois ; cavalerie : 15 mars 1849, 13 ans ; gendarmerie : 25 mai 1853, 8 ans, 10 mois.

D'après l'Annuaire de 1862, voici l'état des troupes employées hors de France :

Afrique : 5^e, 4^e, 9^e, 24^e, 58^e et 81^e de ligne, 3 hussards, 3^e et 11^e chasseurs à cheval, 2^e régiment d'artillerie, 9^e et 10^e compagnies de pontonniers, plus l'armée permanente.

Rome : 7^e, 19^e, 29^e, 51^e, 59^e, 62^e, 69^e, et 71^e de ligne, 3^e et 20^e bataillons de chasseurs à pied, 1^{er} et 2^e escadrons du 4^e hussards, 16^e batterie du 4^e d'artillerie, 2^e du 10^e, 7^e et 8^e du 16^e.

Mexique : 99^e de ligne, 1^{er} bataillon de chasseurs à pied, 2^e de zouaves, 4^e escadron du 2^e chasseurs d'Afrique, 1^{re} batterie du 9^e d'artillerie.

Chine et Cochinchine : 2^e bataillon de chasseurs à pied, 3^e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, 10^e batterie du 16^e d'artillerie.

En outre nous avons des officiers en mission dans plusieurs contrées éloignées : en Turquie, M. le commandant du Housset et M. le capitaine Vitalis ; au Chili, les capitaines Chamvoux et Demonerie ; en Perse, le capitaine Benezech ; en Egypte, le capitaine Motet, et en Serbie le commandant Mondain.

Enfin les *Volontaires de 1814* ont été représentés mardi ! Le spectacle, commencé à sept heures, a fini à près de une heure du matin. On avait fait tant de contes sur cet ouvrage qu'on a été tout surpris de n'y trouver qu'un drame à grand spectacle, destiné à retracer l'une des phases les plus touchantes de l'épopée impériale, cette défense sublime du sol sacré de la France. Aussi les spectateurs ne s'y sont point mépris, et voyant qu'il s'agissait des gloires de la patrie et non d'une œuvre de parti ils ont applaudi avec énergie la plupart des tableaux et principalement ceux qui représentent la bataille de Monterau, l'engagement des volontaires, et l'apothéose. De combats en combats, dans lesquels les soldats et les paysans font assaut de dévouement et de patriotisme, on arrive à l'abdication de Fontainebleau et à cette apothéose qui termine l'œuvre d'une façon saisissante en faisant pressentir le réveil de nos aigles, conduites de nouveau à la victoire par l'héritier du grand Empereur, sur les hauteurs de Solferino.

Le drame de M. Victor Séjour offre de belles décorations, un spectacle militaire animé, un tableau surtout dans lequel des paysans défendant un pont, combattent et meurent en chantant une hymne à la France, dont on a fait répéter une strophe entraînant. Le peuple aime et a raison d'aimer ces pièces historiques dans lesquelles il retrouve ses propres sentiments, ces saintes ardeurs patriotiques que nous ont léguées nos pères.

FAITS DIVERS.

On croit que M. le marquis de Lavalette partira très-prochainement pour Rome, afin de reprendre son poste près le Saint-Siège.

— On parle d'une prochaine revue qui serait offerte aux ambassadeurs japonais sous quelques jours au Champs-de-Mars.

— Les exposants parisiens partent tous les jours pour Londres afin d'être présents, jeudi prochain, à l'ouverture de la grande exhibition.

— La cour de cassation a commencé jeudi ses

Noirot ; Azor se prit à japper, il semblait furieux.

Noirot remuait la queue et faisait entendre un petit grognement de satisfaction. Il paraissait comprendre que Lambert serait guéri ; il le voyait dans une maison bien fermée ; il s'apercevait que la mère Véziau était ravie de bonheur. Devinait-il aussi que la petite Marie était rendue à ses parents ! nous serions tentés de le croire, tant son instinct était admirable, tant ses yeux brillaient. Il rôdait encore çà et là en humant l'air avec une fierté légitime.

Azor, comme pour mettre en action la secrète humeur de sa maîtresse, osa mordre Noirot, et voulut fuir. Noirot se retourna, leva la patte sur Azor, et sans daigner lui rendre une morsure, le fit rouler aux pieds de tante Barbe.

Le coup de patte avait été vigoureux pourtant, s'il faut en juger par les cris effroyables du carlin.

Tante Barbe releva son cher Azor en lançant au brave Noirot un regard de menace.

Azor gémissait, il souffrait horriblement ; on reconnut bientôt qu'il avait une forte lésion de la colonne vertébrale, par suite de laquelle il devint rachitique, bossu et plus hargneux que jamais.

Après les félicitations de rigueur, la famille se retira ; il ne resta auprès de Théodore et d'Emilie, pour se ré-

jouir sincèrement de leur bonheur, que le brave oncle Marcel.

Enfin l'oncle Marcel lui-même dut se retirer quand sonna le couvre-feu.

Emilie et Théodore passèrent toute la nuit avec Marianne Véziau à soigner et veiller Lambert.

Noirot ne s'endormit qu'au point du jour. Le valeureux chien avait sa part de la reconnaissance générale ; il eut aussi, comme on pense, sa part de bons traitements.

Lorsque Lambert, parfaitement rétabli, entra en fonctions auprès du docteur Séverin, qui le prit à son service, ainsi que sa mère, Noirot n'était plus le chien maigre et décharné que nous avons peint plus haut. Il avait désormais la mine d'un chien de bonne maison. Son poil noir et lisse recouvrait un corps charnu, convenablement gras et toujours vigoureux.

VII. — PAUVRE NOIROT.

Un jour pourtant, deux ou trois mois après le sauvetage de Marie, Noirot revint au logis d'un pas languissant ; il se traîna aux pieds de Lambert, il gémissait.

— Ma mère, ma mère, qu'a donc Noirot ? demanda le jeune gars avec inquiétude.

Noirot frissonnait haletant ; sa langue pendait ; il regardait Lambert de ce triste regard du soir de l'inon-

dation.

La petite Marie entra portée par sa bonne : elle se prit à sourire à Noirot ; mais le chien ne se redressa pas gaiement comme d'ordinaire ; il ne commença pas à bondir et à japper de plaisir, à remuer la queue, à folâtrer... Il était étendu sur son paillasson, il ne pouvait se traîner.

La mère Véziau courut avertir Théodore. — Noirot est empoisonné ! s'écria tout de suite le docteur.

Lambert ne put retenir ses larmes, et la petite Marie, voyant pleurer Lambert, pleura aussi.

Malgré tous les soins du savant docteur Théodore Séverin, le vaillant Noirot succomba.

Il mourut léchant encore la main de Lambert, et regardant la petite Marie de son air tendre et doux.

Pauvre Noirot !...

— C'est bien fait ! dit la tante Barbe, Théodore m'avait refusé de soigner Azor.

On assure que l'oncle Marcel, ayant entendu cet immodeste propos, ne jura point. Il se contenta de déménager.

Il a fait de la petite Marie sa légataire universelle, et s'est retiré chez son neveu Théodore, ce qui le met définitivement à l'abri des grandes et petites misères d'écart ou des quatre as.

délibérations sur le pourvoi de la femme Berthon (mariage avec un forçat libéré). Quelques conseillers seulement ont été entendus dans le développement de leur opinion. Si la plupart des conseillers et les quatre présidents prennent la parole, comme ils sont en tout au nombre de 49, la délibération pourra occuper plusieurs jours.

— Le *Courrier du Pas-de-Calais* rend compte, en ces termes, de la fin de l'audience dans laquelle l'acquiescement de M. Mirès a été prononcé :

« M. Mirès a levé les mains au ciel et versé des larmes à l'endroit où M. le premier président déclarait que le chef d'escroquerie, à propos des exécutions, était sans fondement.

» Au moment où l'arrêt prononçait la mise en liberté de M. Mirès, de vifs applaudissements ont éclaté dans tout l'auditoire, M. le procureur général a demandé aux gendarmes s'ils connaissaient les personnes qui avaient fait cette manifestation. Un gendarme a répondu naïvement : « J'en connais une. — Eh bien ! amenez-la devant la cour. » M. le premier président, avec sa prudence habituelle, a dit aussitôt qu'en vertu de son pouvoir discrétionnaire, il ordonnait l'expulsion de la personne, et tout a été fini.

» De nombreux amis de M. Mirès sont venus le féliciter et l'embrasser. Une ovation l'a accueilli à sa sortie du palais de justice, au moment où, pour la dernière fois, il revenait à sa prison.

» Des spéculateurs se sont précipités vers le télégraphe pour donner l'ordre de nombreux achats de la Caisse. Je désire que la dépêche que je vous ai adressée n'ait pas été retardée par cet encombrement insolite.

M. Mirès est revenu à Paris hier soir à onze heures, accompagné de sa femme, qui se trouvait depuis deux jours à Douai.

— Les dernières collections du musée Campana, dont la France a fait dernièrement l'acquisition sont arrivées samedi dernier à Marseille sur la frégate le *Gomer*. Elles étaient attendues mardi à Paris.

— Une expérience fort intéressante a eu lieu mardi dernier à la sous-préfecture de Saintes (Charente-Inférieure). Un pharmacien a démontré, à l'aide d'un réactif, qu'on pouvait reconnaître, les eaux-de-vie mélangées et indiquer la nature des trois-six de betterave, de grains ou autres, qui entraient dans leur composition. On lui a présenté des eaux-de-vie de toute espèce et de diverses sortes de mélanges. En versant une petite quantité de son réactif dans un verre de ces eaux-de-vie, il obtenait de suite une teinte particulière à chacune, qui lui indiquait la nature du mélange. Il y avait là, assure l'*Indépendant* de Saintes, une foule de propriétaires et de négociants qui ont été émerveillés, enthousiasmés de la justesse, de la sûreté de ces expériences cent fois répétées.

— On lit dans l'*Union bourguignonne* :

Les secousses de tremblement de terre que nous avons éprouvées dans diverses parties de la Côte-d'Or, et spécialement au nord-est, se sont fait sentir aussi simultanément dans la Haute-Marne, à Fays-Billot, Chalindrey et Chaumont; dans la Haute-Saône, à Lure, Gray et les environs, et dans le Doubs, à Besançon, notamment rue de la Préfecture. Toutefois, ce paraît être dans la Haute-Saône que les secousses ont eu le plus de durée et de violence.

A Gray, plusieurs personnes ont entendu un craquement dans les bases de leurs habitations; un industriel des bords de la Saône a cru un instant qu'une masse considérable venait de heurter les murs de sa maison. A Poyans, l'église a éprouvé du levant au couchant une secousse telle que le canon du milieu du maître-autel a été déplacé et est retombé contre le tabernacle; à Apremont, la secousse a été assez forte pour qu'on eût à craindre l'éboulement de plusieurs maisons en construction.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

L'avis suivant, dont on ne saurait trop désirer la stricte exécution, a été adressé dans plusieurs départements aux instituteurs des communes rurales :

« La saison est venue où les oiseaux commencent à faire leurs couvées. On rappelle à MM. les instituteurs l'obligation où ils sont d'empêcher de tout leur pouvoir les enfants de se livrer à la destruction des nids. L'administration compte sur leur zèle pour persuader, au contraire, aux enfants tout le prix qu'on doit attacher à la conservation d'espèces d'animaux si utiles aux cultivateurs. »

MM. les maires sont priés de rappeler aux familles des jeunes gens qui se destinent à l'exercice de l'art vétérinaire, que les candidats ne peuvent être admis à l'examen qu'après avoir adressé à S. Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics une demande d'autorisation à cet effet, accompagnée des pièces ci-après :

Acte de naissance du candidat ;
Certificat délivré par le maire du lieu de la résidence du candidat, constatant que celui-ci est de bonnes vie et mœurs ;

Certificat de vaccine ou de petite vérole ;
Obligation souscrite sur papier timbré pour garantir le paiement de la pension ;

Désignation d'un correspondant dans la ville siège de l'Ecole où le candidat désire être admis.

Toutes les signatures apposées au bas de ces pièces doivent être légalisées, sous peine du rejet de la demande.

Angers, le 3 avril 1862.

Le préfet, L. BOURLON DE ROUYRE.

Le préfet de Maine-et-Loire, officier de la Légion-d'Honneur, rappelle qu'une circulaire ministérielle du 21 juin 1841, dont les dispositions sont toujours en vigueur, fixe aux premiers jours du mois d'août de chaque année, l'ouverture des examens d'admission aux Ecoles impériales des arts et métiers, et que l'arrêté du gouvernement, en date du 19 décembre 1848, impose aux candidats qui désirent s'y présenter, l'obligation de se faire inscrire au moins *trois mois* à l'avance, à la Préfecture, en produisant toutes les pièces mentionnées dans le programme inséré au n° 42 des actes administratifs de la Préfecture pour l'année 1849.

Angers, le 3 avril 1862.

Le préfet, L. BOURLON DE ROUYRE.

M. Cézard, armateur de Nantes, vient d'enrichir le jardin zoologique d'un des plus beaux oiseaux du monde : c'est le goura ou pigeon couronné, qui n'a été apporté en Europe que de loin en loin, et qui pourtant est très-commun dans la Nouvelle-Guinée et dans les îles de l'Archipel des Mollusques. « Je me souviens, dit Buffon, d'avoir vu dans quelques voyages qu'aux Grandes Indes on élève et nourrit ces oiseaux dans des basses-cours à peu près comme les poules. »

Quoique le goura soit gros comme un dindon, tous les naturalistes s'accordent à le placer dans le genre pigeon parce qu'il en a la forme du corps, les jambes, les pieds, les ongles, la voix, le roucoulement et les mœurs. Rien de plus riant et de plus agréable à l'œil que son plumage; c'est un beau-bleu cendré rembruni sur les penes des ailes et de la queue. Les couvertures des ailes sont d'un marron pourpre. Une auréole noire fait ressortir les yeux d'un jaune rouge, et la tête est couronnée d'un diadème de petite plumes frisées disposées en huppe et très-mobiles. Il n'est pas étonnant que ce bel oiseau soit un de ceux dont Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a recommandé l'acclimatation.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Vienne, 24 avril. — La *Correspondance Scharf* dément le bruit d'une réduction imminente de l'armée autrichienne.

Les lettres de Rome annoncent que Mgr de Mérode a envoyé de l'artillerie et mille hommes de troupes à Porto-d'Anzio, où le Pape doit rester trois semaines. Le cardinal Antonelli restera à Rome.

Des détachements français, commandés par le colonel Chaucy, ont passé la frontière près de Veroli, et de concert avec les troupes italiennes, ont attaqué la bande de Chiavone qui s'est enfuie dans les montagnes. — Havas.

L'ANNÉE AGRICOLE, *Almanach illustré des comices, des propriétaires et des fermiers, ou Revue annuelle des travaux agricoles, des études scientifiques, des expériences, des plantes nouvelles et des instruments et appareils récemment inventés*, par M. Gust. HEUZÉ, 3^e année; 1 volume in-18 jésus. Prix, 3 fr. 50 c.

Chaque année se vend séparément.

M. Heuzé n'est pas un nouveau venu pour nos lecteurs, nous lui devons un très-bon traité des assolements, un manuel complet de la culture des plantes fourragères; un bon volume sur les matières fertilisantes, sans parler de maintes autres publications sur l'architecture rurale, la laiterie, les céréales, etc., etc. Rien de tout ce qui touche à l'agriculture n'est donc étranger à M. Heuzé; aussi était-il parfaitement outillé pour

écrire le petit volume dont il nous présente aujourd'hui la troisième année.

Avec le temps l'œuvre a gagné, et l'auteur s'est efforcé de combler, autant qu'il a pu, les lacunes et les imperfections qui lui avaient été primitivement signalées. Son livre est bien aujourd'hui un véritable aide-mémoire qui sera très-utilement consulté par les cultivateurs; il a perdu de son caractère encyclopédique pour se rapprocher davantage des besoins de la pratique journalière des exploitations : c'est là un incontestable progrès que nous nous plaisons à signaler.

L'Année agricole se partage en six grandes divisions sous les titres suivants : calendrier, revue annuelle, concours agricoles, bibliographie, aide-mémoire et variétés.

Par une heureuse innovation, la partie astronomique est fort courte, l'auteur s'est abstenu de se poser en astronome en taillant à pleins ciseaux dans l'Annuaire du Bureau des Longitudes. Les renseignements indispensables sont condensés en peu de pages, et le superflu a été rigoureusement élagué.

La revue annuelle ne comprend exactement que les faits nouveaux qui se sont produits pendant l'année qui vient de s'écouler. L'auteur les a classés méthodiquement, et le nombre des divisions facilite beaucoup les recherches. Pour un professeur d'agriculture, la tentation a dû être grande de se lancer dans les digressions, et d'écrire, à propos du phosphate de chaux, par exemple, un traité complet des matières fertilisantes; M. Heuzé a sagement résisté à cet entraînement; il a su se borner et, partant, il a su écrire une revue très-sobre et très-complète du mouvement agricole en 1861.

Dans le chapitre des concours se trouve résumée l'histoire de nos grandes exhibitions agricoles, universelles générales et régionales. Les noms des lauréats de la prime d'honneur y brillent au premier rang; mais le compte-rendu des solennités officielles n'occupe pas toute la place, et deux articles spéciaux sont consacrés au concours de moissonneuses de Chartres, et au concours de charrues pour labours profonds, qui a eu lieu à Neuville-Saint-Amand, par les soins du Comice de Saint-Quentin.

La bibliographie ne se borne pas à la nomenclature des principaux ouvrages de science ou d'art agricoles publiés en 1861. Chaque titre est suivi d'une appréciation très-succincte, mais suffisante pour donner une idée du livre et des matières qui y sont traitées.

Nous arrivons enfin à l'aide-mémoire qui forme, suivant nous, la partie capitale de l'Almanach de M. Heuzé. Là, sont condensés en chiffres toutes les indications, tous les renseignements qui peuvent servir de guide et de contrôle dans l'appréciation des travaux agricoles. Mesure des surfaces, poids des terres et des matériaux, prix de revient d'un drainage ou d'une irrigation, fumier produit par les animaux, travaux des attelages et des ouvriers, poids des grains et des racines, rendements des récoltes, rations des animaux, etc., etc., nous n'en finirions pas avec cette énumération, et nous devons à M. Heuzé des félicitations très-sincères pour la manière dont il a compris et rempli son cadre, en s'inspirant des nécessités de la pratique usuelle. Ce travail a nécessité de longues et patientes recherches, que la vaste érudition de l'auteur lui rendait faciles, et que lui seul, peut-être, pouvait aborder avec autant de succès.

L'ouvrage se termine par une liste des décorations accordées à l'agriculture depuis 1815 jusqu'à 1861. C'est le livre d'or de l'industrie rurale.

En résumé, M. Heuzé a fait un livre utile, et son Almanach, illustré par de nombreuses gravures intercalées dans le texte, fera bonne figure à côté du calendrier de Mathieu de Dombasle. Nous ne doutons pas qu'il n'y introduise encore de nouvelles améliorations pour l'année prochaine, et son succès sera plus grand encore et plus certain, s'il prend le bon parti d'avancer l'époque de sa publication.

EUGÈNE MARIE,

Secrétaire de la Société impériale d'agriculture de France.

(Extrait de l'Écho agricole du 15 mars 1862.)

BOURSE DU 24 AVRIL.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Ferme à 70 45

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 98 55

BOURSE DU 25 AVRIL.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 70 55.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 98 55.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M. HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

APRÈS FAILLITE.

De **MATÉRIEL** et **MOBILIER.**

Le mercredi 30 avril 1862, à midi, il sera procédé, par le ministère de M. Henri Plé, commissaire-priseur, chez le sieur Benjamin Gerhardt, brasseur de bière à Saumur, quai de Limoges, à la vente publique aux enchères de tout son matériel et objets mobiliers, dépendant de sa faillite, à la requête de M. FAYET, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :

Plusieurs belles cuves cerclées en fer, un rafraîchissoir à bière, une pompe foulante et aspirante, avec tuyaux en cuivre, tonnes cerclées en fer, une grande chaudière en cuivre, contenant sept hectolitres, un séchoir à grains, un camion à quatre roues monté sur ressorts, un harnais complet, grande quantité de fûts, feuillettes, petits fûts et baquets, un moulin à passer le grain avec ses accessoires, et autres objets servant à l'exploitation, bureau, tables, chaises, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON, située à Saumur, rue Pavée, n° 5, avec cour, pompe, remise, écurie pour 3 chevaux, cuisine et cellier, le tout au rez-de-chaussée;

Salle, salon, vestibules et plusieurs chambres aux 1^{er}, 2^e, et 3^e étages; greniers sur le tout; terrasse avec tonnelle couverte en zinc.

S'adresser à M^{me} SORTANT, ou à M. CLOUARD, notaire. (194)

Etude de M. LAUMONIER, successeur de M. DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE

DEUX MAISONS contiguës, situées à Saumur, sur la levée d'Enceinte et occupées l'une par M^{me} Margain, l'autre par M. Ving.

Et une autre MAISON, avec grand jardin, sise au Pont-Fouchard, commune de Bagneux et occupée par M. Touraine.

S'adresser pour tous renseignements, soit à M^{me} MARGAIN, soit à M. LAUMONIER. (127)

A VENDRE

OU A LOUER

Pour la Toussaint 1862.

DIFFÉRENTS

BIENS IMMEUBLES

Situés communes de Brain-sur-Allonnes, Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Allonnes, et la Breille,

Et consistant en maisons, terres labourables, prés, vignes, taillis, aunaies, pâtures et landes.

S'adresser à M. BOULLY, notaire à Brain-sur-Allonnes, ou à M. VIEL-LAMARE, propriétaire à Saint-Sulpice, qui se trouvera à Brain, les 4 et 5 mai 1862. (210)

A VENDRE

Un PIANO et un MEUBLE de SALON d'occasion.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite ou à la St-Jean prochaine.

UNE VASTE MAISON.

PROPRE AU COMMERCE,

Contenant de grands magasins, celliers, caves, remises, écurie, cours, etc.

Cette maison, située sur le quai de Limoges, à Saumur, était occupée par M. EDOUARD BOUTET.

Pour visiter la maison, s'adresser, sur les lieux, jusqu'à Noël prochain, et, plus tard, à M. BOUTET-BRUNEAU, rue de la Levée-d'Enceinte, à qui il faudra également s'adresser pour traiter. (583)

MAISON

A VENDRE OU A LOUER

Rue de la Tonnelle, n° 16.

S'adresser à M. YVON, entrepreneur des fumiers de l'École. (111)

A VENDRE OU A LOUER

Présentement,

MAISON, rue du Petit-Pré, près de la rue Royale, occupée par M^{me} Mazé, aubergiste.

S'adresser à M. BEUROIS, place du Roi-René. (30)

A VENDRE

D'OCCASION,

UNE TRÈS-BELLE CALÈCHE

Sortie des ateliers d'un des meilleurs carrossiers de Paris.

S'adresser au bureau du journal.

A CEDER

Pour cause de santé,

Un FONDS DE POMPIER, bien achalandé; outillage tout nouveau; loyer peu élevé et grandes facilités.

S'adresser à M. JEUNETTE, place de la Bilange.

AVIS.

M. JEUNETTE, pompier, désirant se défaire de ses marchandises, livrera à prix de facture toutes les pompes et accessoires qu'il a en magasin. — Cependant il se chargera, comme par le passé, des travaux qu'on voudra bien lui confier.

A CEDER

UN MAGASIN DE MERCERIE EN GROS, Situé à Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

MAISON

Rue d'Orléans,

A LOUER

Présentement.

S'adresser à M. AVRILLON, qui l'occupe.

M. AVRILLON, désirant écouler toutes ses marchandises, pour cause de cessation de son commerce, vendra désormais à prix de facture.

CHAMBRE GARNIE

A LOUER

rue d'Orléans, chez

M. ROBIN

Coiffeur et dessinateur en cheveux pour tombeaux et médaillons. — Dépôt de pommade au détail. — Coupe de cheveux d'enfants à 15 et 20 c.

A LOUER

UNE PETITE MAISON

Située rue Courcouronne, n° 4.

S'adresser, à M. TAILBOUIS-DAVID, même rue, n° 8, près l'église Saint-Nicolas. (215)

A VENDRE

Un DOG-CART d'occasion et une JUMENT de 4 ans, fille de Pen-Kam.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Un bel appartement, composé de six pièces, caves, grenier. Maison de M^{me} V^e LECHAT, rue d'Orléans, 99.

ON DEMANDE UNE DOMESTIQUE de trente à quarante ans, fille ou femme veuve.

S'adresser à M^{me} MORIN, rue Beaurepaire. (176)

ON DEMANDE un APPRENTI pour la NOUVEAUTÉ, dans un chef-lieu de canton, des environs de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

LE VERT

DE LA PRAIRIE PONNEAU,

Près et par la Gare des Marchandises du Chemin de fer de Saumur,

SERA OUVERT LE 1^{er} MAI 1862.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert dans cette prairie, sont priées de s'adresser à M. CH. MILSONNEAU, négociant, rue Royale, à Saumur, et, sur la prairie, au sieur DEROUIN, garde.

Prix pour un mois : 25 francs, et 60 centimes pour le garde.

On paiera en entrant. (208)

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebuchon frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre

AVIS IMPORTANT.

Un demi kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1^o saveur et transparente coloration ; 2^o économie de moitié ; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élegants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

Souscription nationale.--Envoi immédiat (franco) aux souscripteurs.

5 fr.

MÉMORIAL

5 fr.

DE SAINTE-HELÈNE

Par le comte DE LAS-CASES,

Un volume grand in-4°, de 320 pages, édition COMPLÈTE, — imprimée avec luxe, illustrée de 120 belles gravures dues au crayon de nos meilleurs artistes, PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS de M. Emmanuel de Las-Cases, page de l'Empereur à Sainte-Hélène.

Tout a été dit sur ce beau livre, — MONUMENT HISTORIQUE de la plus haute portée, — SEUL RÉCIT OFFICIEL de la triste captivité de NAPOLEON I^{er}. — TESTAMENT POLITIQUE du grand homme! Le succès de l'édition populaire que nous offrons au public a été si grand, qu'un premier tirage a été épuisé en quelques jours. — Il est donc important de souscrire IMMÉDIATEMENT.

DEUX BELLES PRIMES GRATUITES

Toute personne, répondant immédiatement à cet appel, reçoit également de suite et franco l'HISTOIRE ILLUSTRÉE et la CARTE de son département, ou de tout autre, à son choix, avec plan du chef-lieu, par le célèbre géographe MALTE-BRUN.

Pour recevoir immédiatement et par retour du courrier (franco pour toute la France) le MÉMORIAL DE SAINTE-HELÈNE, et les DEUX PRIMES GRATUITES, adresser la somme de cinq francs en mandat de poste ou en timbres-poste, à

M. E. DUTIL, Directeur de la Correspondance hebdomadaire, 41, rue Fontaine-Molière, Paris.

Saumur, P. GODET, imprimeur.